

Poursuite de la forte hausse du BNPA des activités⁽¹⁾ portée par la croissance des ventes et des marges au T1

Paris, le 28 avril 2022

Augmentation des ventes au T1 2022 de 8,6% à TCC, soutenue par Dupixent® et la Santé Grand Public

- La Médecine de Spécialités progresse de 17,8% portée par Dupixent® (+45,7%, à 1 614 millions d'euros)
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 6,8%, reflétant la solide performance de la franchise PPH et la reprise progressive des ventes de Vaccins pour voyageurs
- Les ventes de la Médecine Générale sont globalement stables (-0,7%) et celles des produits stratégiques sont en hausse de 4,7%, soutenus par Rezurock®
- La Santé Grand Public poursuit sa forte dynamique de croissance (+17,0%), portée par les catégories Toux & Rhume et Douleur

Progression du BNPA des activités⁽¹⁾ de 16,1% à TCC au T1 2022, portée par l'augmentation des ventes et des marges

- La marge opérationnelle des activités a atteint 31,7%, en hausse de 1,0 point, reflétant l'amélioration de la marge brute alors que se poursuivent les investissements en R&D
- Le BNPA des activités⁽¹⁾ est de €1,94, en hausse de 20,5% à données publiées et de 16,1% à TCC, bénéficiant également d'une amélioration du taux d'impôt effectif
- Le BNPA IFRS est de €1,61 (+28,8%)

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Sanofi poursuit ses progrès pour améliorer l'accès aux soins avec une émission obligataire indexée sur l'accès aux médicaments et à la publication de sa politique globale d'accès et de prix
- Sanofi travaille avec les experts des meilleurs centres d'oncologie pour atteindre ses ambitions RSE en matière de cancers pédiatriques

Transformation de la R&D et avancées réglementaires

- Efanesoctocog alfa a atteint son critère d'évaluation principal de phase 3 dans l'hémophilie A et a démontré une supériorité à la prophylaxie antérieure par facteur VIII
- Homologation de Dupixent® dans l'UE dans l'asthme sévère chez les enfants âgés de 6 à 11 ans ; examen prioritaire accordé dans la dermatite atopique chez l'enfant (6 mois à 5 ans) et dans l'œsophagite à éosinophiles chez les patients de 12 ans et plus aux États-Unis
- Procédure d'évaluation accélérée accordée par l'EMA à nirsevimab dans la protection contre l'infection par le VRS chez tous les nourrissons
- Approbation par la FDA de Enjaymo™, premier traitement destiné aux patients ayant une maladie des agglutinines froides (CAD)
- Homologation au Japon de Xenpozyme®, premier et unique traitement approuvé dans le traitement du déficit en sphingomyélinase acide (ASMD)
- Sanofi et GSK ont déposé leur dossier pour l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle de leur vaccin de première génération contre la COVID-19 en Europe, avec des données qui soutiennent l'universalité du candidat-vaccin en dose de rappel, quelle que soit la plateforme technologique employée en primo-vaccination

Perspectives 2022

- Sanofi anticipe un BNPA des activités⁽¹⁾ 2022 en croissance "low double-digit"⁽²⁾ (dans le bas de la fourchette à deux chiffres⁽²⁾) à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2022 est estimé à environ +4% à +5% en appliquant les taux de change moyens d'avril 2022.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, déclare :

"Nous démarrons particulièrement bien l'année 2022, portés par la poursuite de la performance remarquable de Dupixent®, une croissance à deux chiffres de notre activité Santé Grand Public et une amélioration des marges. En R&D, la progression rapide de notre pipeline est soutenue par une augmentation de nos investissements, ainsi que des collaborations prometteuses nouées avec Seagen, IGM, Exscientia et Blackstone. Comme nous l'avons souligné lors de notre conférence investisseurs en mars, nous poursuivons avec détermination notre objectif de leadership en immunologie avec de nombreux traitements novateurs en développement, notamment des indications supplémentaires pour Dupixent® comme le prurigo nodulaire et l'œsophagite à éosinophiles, dont les demandes d'enregistrement ont été récemment soumises. En parallèle, les résultats positifs de l'essai pivot de l'efanesoctocog alfa, notre traitement potentiellement révolutionnaire pour les patients atteints d'hémophilie A, seront soumis en milieu d'année. Au cours de ce trimestre, nous avons également poursuivi la mise en œuvre de nos priorités stratégiques en proposant la cotation d'EUROAPI via la distribution d'un dividende exceptionnel. Nous sommes en bonne position pour atteindre nos perspectives financières 2022 malgré les défis posés par l'environnement économique actuel".

	T1 2022	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	9 674 m€	+12,6%	+8,6%
Résultat net IFRS publié	2 009 m€	+28,3%	—
BNPA IFRS publié	1,61 €	+28,8%	—
Cash flow libre ⁽³⁾	1 707m€	-11,3%	—
Résultat opérationnel des activités	3 065 m€	+16,2%	+12,2%
Résultat net des activités ⁽¹⁾	2 424 m€	+20,2%	+16,0%
BNPA des activités ⁽¹⁾	1,94 €	+20,5%	+16,1%

Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir la définition Annexe 7) (1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définition à l'Annexe 7). Le compte de résultats consolidés du T1 2022 figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités, en Annexe 4; (2) Le BNPA des activités de 2021 s'élève à €6,56; (3) Le Cash-flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

Chiffre d'affaires de Sanofi du premier trimestre 2022

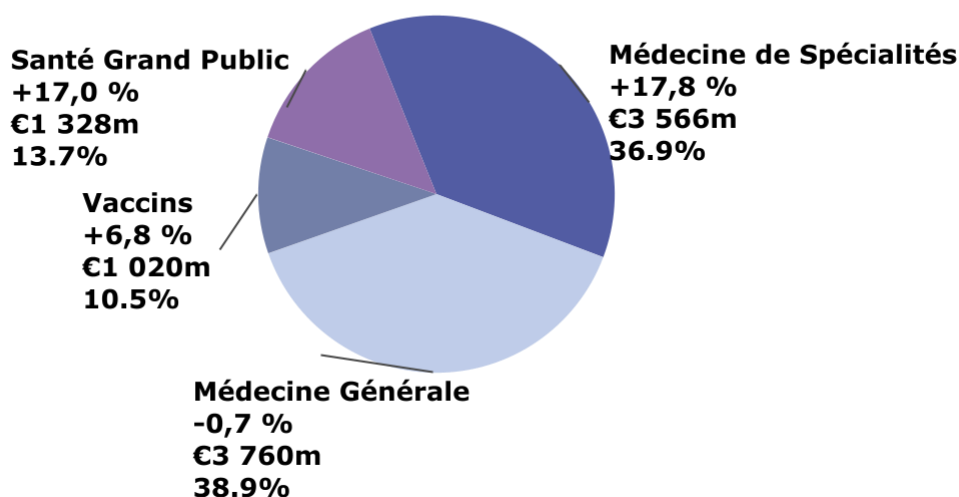
Sauf indication contraire, les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC¹.

Au premier trimestre 2022, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 9 674 millions d'euros, soit une hausse de 12,6% à données publiées. L'effet des variations de taux de change a été positif de 4,0 points de pourcentage principalement en raison du dollar. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 8,6%.

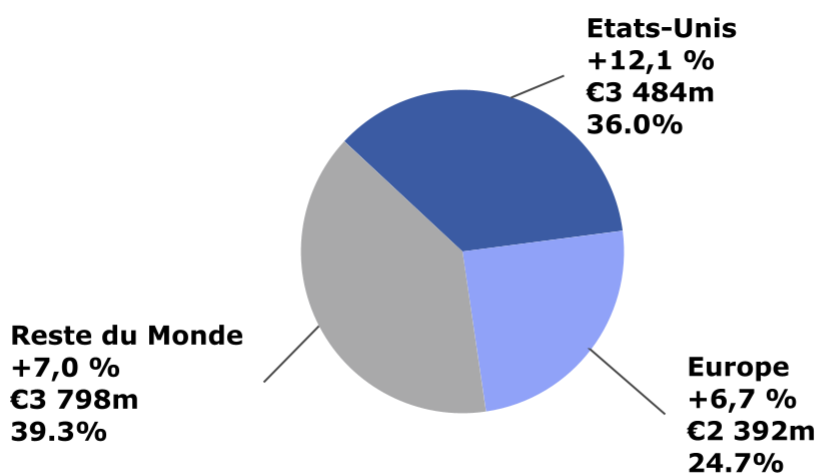
Entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs)

Chiffre d'affaires du T1 2022 par GBU (variation à TCC ; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)

Chiffre d'affaires du T1 2022 en hausse de 8,6% à €9 674 m



Chiffre d'affaires du T1 2022 par zone géographique (variation à TCC ; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)



¹Voir en Annexe 7 les définitions des indicateurs financiers.

Résultat opérationnel des activités du premier trimestre 2022

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités** a progressé de 16,2%, à 3 065 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 12,2%. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,0 point de pourcentage, à 31,7% (31,7% à TCC).

Activité pharmaceutique

Au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a augmenté de 7,5%, à 7 326 millions d'euros, soutenu par une croissance de 17,8 % de la Médecine de Spécialités portée par la solide performance de Dupixent®, alors que le chiffre d'affaires de la Médecine Générale enregistre une baisse de 0,7%.

Médecine de Spécialités

Dupixent®

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Total Dupixent®	1 614	+45,7%

Au premier trimestre, les ventes de **Dupixent®** (collaboration avec Regeneron) ont progressé de 45,7%, à 1 614 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Dupixent® ont atteint 1 176 millions d'euros (38,1%), soutenues par le maintien d'une demande forte dans la dermatite atopique chez les adultes, adolescents et enfants de 6 à 11 ans et par la poursuite de l'adoption dans l'asthme et la polyposse nasosinusienne (PNS). Les prescriptions totales de Dupixent® (TRx, Total Prescriptions) ont augmenté de 43% (*comparativement au premier trimestre 2021*) et les nouvelles prescriptions (NBRx, New-to-Brand Prescriptions) ont progressé de 32% sur la même période. En Europe, les ventes de Dupixent® au premier trimestre ont augmenté de 53,3% pour atteindre 211 millions d'euros, soutenues par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique ainsi que par de nouveaux lancements dans des populations plus jeunes dans la dermatite atopique, l'asthme et la PNS.

Neurologie & immunologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Aubagio®	491	-6,6%
Lemtrada®	25	—%
Kevzara®	95	+61,4%
Total Neurologie et Immunologie	611	+0,3%

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Neurologie et Immunologie** a augmenté de 0,3% à 611 millions d'euros, reflétant la hausse des ventes de Kevzara®, qui ont compensé partiellement la baisse des ventes d'Aubagio®.

Les ventes d'**Aubagio®** ont baissé de 6,6% au premier trimestre, à 491 millions d'euros, en raison d'une diminution des ventes aux États-Unis traduisant une concurrence accrue ainsi qu'un effet prix. En Europe, les ventes sont restées stables.

Au premier trimestre, les ventes de **Kevzara®** (collaboration avec Regeneron) ont augmenté de 61,4% à 95 millions d'euros, principalement portées par la demande accrue de bloqueurs des récepteurs de l'IL-6 et la pénurie temporaire de tocilizumab.

Maladies rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Myozyme® / Lumizyme®	235	-3,0%
Nexviazyme®	30	ns
Fabrazyme® ^c	220	+2,4%
Cerezyme®	165	-6,7%
Aldurazyme®	69	+3,0%
Cerdelga®	67	+3,2%
Autres Maladies Rares	18	-14,3%
Total Maladies Rares	804	+1,9%

Au premier trimestre, les ventes de la franchise **Maladies rares** ont augmenté de 1,9% pour atteindre 804 millions d'euros, portées par la performance de la franchise maladie de Pompe, partiellement compensée par une séquence défavorable des ventes principalement de la franchise maladie de Gaucher et maladie de Fabry dans la région Reste du Monde. La base du nombre de patients traités a augmenté d'environ 6% par rapport au premier trimestre de 2021.

Au premier trimestre, les ventes de la **franchise Pompe** (Myozyme/Lumizyme® + Nexviazyme®) ont augmenté de 8,9 % à 265 millions d'euros, reflétant l'augmentation des nouveaux patients ainsi que le lancement de Nexviazyme®. Les ventes de **Myozyme®/Lumizyme®** ont baissé de 3,0% à 235 millions d'euros reflétant principalement des remplacements par **Nexviazyme®** aux États-Unis. Les ventes de **Nexviazyme®** (lancé aux États-Unis en août 2021 et au Japon en novembre 2021) ont atteint 30 millions d'euros au premier trimestre (dont 26 millions aux États-Unis).

Au premier trimestre, les ventes de la franchise **Maladie de Gaucher** (Cerezyme® + Cerdelga®) ont baissé de 4,2% (à 232 millions d'euros). Les ventes de **Cerezyme®** ont diminué de 6,7% pour atteindre 165 millions d'euros, reflétant une séquence défavorable des achats se traduisant par la baisse des ventes dans la région Reste du Monde. En parallèle, les ventes de **Cerdelga®** ont progressé globalement de 3,2% soutenues par le remplacement de Cerezyme® par Cerdelga® et par les nouveaux patients en Europe et aux États-Unis.

Au premier trimestre, les ventes de **Fabrazyme®** ont augmenté de 2,4%, à 220 millions d'euros, portées principalement par l'Europe et les États-Unis. Dans la région Reste du Monde, les ventes du produit sont restées stables malgré une séquence défavorable des achats.

Oncologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Jevtana®	98	-25,4%
Sarclisa®	65	+85,3%
Fasturtec®	40	+8,6%
Libtayo®	41	+53,8%
Total Oncologie	244	+6,8%

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de l'**Oncologie** a augmenté de respectivement 6,8% (à 244 millions d'euros), soutenu par le lancement de Sarclisa® qui a plus que compensé l'impact de la concurrence des génériques de Jevtana® en Europe.

Au premier trimestre, les ventes de **Jevtana®** ont baissé de 25,4%, à 98 millions d'euros, à la suite du lancement de génériques fin mars 2021 sur certains marchés européens (en baisse de 75,6%). Aux États-Unis, les ventes du produit ont augmenté de 8,6%. Aux États-Unis, Jevtana® est couvert par quatre brevets: US 7,241,907, US 8,927,592, US 10,583,110 et US 10,716,777. Sanofi a intenté des actions en contrefaçon de brevet devant le Tribunal américain du District de Delaware sur le fondement de la loi Hatch-Waxman, contre les fabricants de génériques ayant déposé une demande d'approbation en faisant valoir trois brevets (le brevet '110 patent, le brevet '777 et le brevet '592). Sanofi est parvenu à un accord à l'amiable avec certains des fabricants de génériques et les actions intentées contre les autres sont en cours. Un procès de 3 jours débutant en janvier 2023 a été programmée et les défendeurs restants ont accepté de ne lancer aucun produit générique à base de cabazitaxel jusqu'à la première des deux dates suivantes : soit une décision du tribunal de district en faveur des défendeurs, ou quatre mois après le dépôt des mémoires à l'issue du procès. Par ailleurs, Jevtana® s'est vu accorder l'exclusivité des données sur les résultats de l'étude clinique CARD, qui expire en décembre 2023.

Au premier trimestre, les ventes de **Sarclisa®** se sont élevées à 65 millions d'euros (contre 34 millions d'euros au premier trimestre 2021) soutenues par la performance aux États-Unis (25 millions d'euros), en Europe (22 millions d'euros) et au Japon.

Maladies hématologiques rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Eloctate®	138	-3,0%
Alprolix®	108	+2,0%
Cablivi®	46	+15,8%
Total Maladies hématologiques rares	293	+1,8%

Au premier trimestre, les ventes de la franchise **Maladies hématologiques rares** ont augmenté de 1,8%, à 293 millions d'euros reflétant la croissance de Cablivi® et d'Alprolix® partiellement compensée par la baisse des ventes industrielles d'Eloctate®/Alprolix® à Sobi.

Au premier trimestre, les ventes d'**Eloctate**[®] ont atteint 138 millions d'euros, soit une baisse de 3,0% en raison du recul des ventes aux États-Unis (1,9%) et dans la région Reste du Monde.

Au premier trimestre, les ventes d'**Alprolix**[®] ont enregistré une hausse de 2,0%, à 108 millions d'euros soutenues par une croissance aux États-Unis (up 8,9%) partiellement compensée par la baisse des ventes dans la région Reste du Monde.

Au premier trimestre, les ventes de **Cablivi**[®] se sont élevées à 46 millions d'euros (+15,8%), portées par des lancements en Europe (+46,7% à 23 millions d'euros). Aux États-Unis, les ventes ont baissé de 4,5% à 22 millions d'euros, reflétant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'initiation du traitement par Cablivi[®] en milieu hospitalier.

Médecine Générale

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la **Médecine Générale** a baissé de 0,7%, à 3 760 millions d'euros et est resté stable hors impact de la simplification du portefeuille.

Produits stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Lovenox [®]	377	-8,2%
Toujeo [®]	274	+6,3%
Plavix [®]	261	0,0%
Multaq	87	+13,9%
Thymoglobulin [®]	97	+13,8%
Mozobil [®]	58	+5,8%
Praluent	69	+21,4%
Soliqua [®]	53	+15,9%
Rezurock [®]	41	0,0%
Autres produits stratégiques	277	+1,9%
Total produits stratégiques	1 594	+4,7%

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires **des produits stratégiques** a augmenté de 4,7% à 1 594 millions d'euros, supportée par Toujeo[®], Praluent[®], Multaq[®], Thymoglobulin[®] et Rezurock[®] (consolidé à partir du 9 novembre 2021), partiellement compensé par la baisse des ventes de Lovenox[®]. Les ventes des produits stratégiques ont progressé dans toutes les régions au premier trimestre.

Au premier trimestre, les ventes de **Lovenox**[®] ont atteint 377 millions d'euros, soit une baisse de 8,2%, reflétant une baisse des ventes dans la région Reste du Monde (-11,9%) en raison d'une base de comparaison 2021 élevée (qui était soutenue par les recommandations de l'OMS concernant l'utilisation d'héparines de bas poids moléculaire chez les patients atteints de COVID-19 hospitalisés). De plus, les ventes reflètent la concurrence des biosimilaires ainsi qu'une limitation de l'approvisionnement.

Au premier trimestre, les ventes de **Toujeo**[®] ont augmenté de 6,3%, à 274 millions d'euros, reflétant une croissance dans la région Reste du Monde et en Europe, partiellement compensée par une baisse des ventes aux États-Unis.

En Chine, la mise en oeuvre du programme *Volume Based Procurement* (VBP) pour les insulines est attendu en mai 2022. Sanofi a participé à l'appel d'offres de ce programme pour les analogues de l'insuline basale en novembre dernier et a été parmi les lauréats du groupe A avec Lantus[®]/Toujeo[®]. Sanofi s'attend à ce que ses ventes d'insulines glargine (Toujeo[®]/Lantus[®]) diminuent d'environ 30% en 2022 en Chine reflétant des volumes élevés à des prix nettement inférieurs. Les ventes de Toujeo[®]/Lantus[®] se sont élevées à 459 millions d'euros en Chine en 2021.

Les ventes de **Plavix**[®] sont restés stables à 261 millions d'euros, la hausse des ventes dans le Reste du Monde (+1,4%) ayant compensé la baisse des ventes en Europe. Les ventes de Plavix[®] en Chine au premier trimestre ont atteint 123 millions d'euros, en baisse de 3,4% reflétant une base de comparaison élevée au premier trimestre 2021.

Au premier trimestre, les ventes de **Multaq**[®] ont progressé de 13,9% à 87 millions d'euros soutenues par la forte croissance aux États-Unis.

Les ventes de **Rezurock**[®], premier et seul traitement approuvé par la FDA en juillet 2021 pour le traitement de la maladie chronique du greffon contre l'hôte de l'adulte et de l'enfant à partir de 12 ans, après l'échec d'au moins deux lignes de traitement systémique antérieures, ont été consolidées à partir du 9 novembre (acquisition de Kadmon) et ont représenté 41 millions d'euros au premier trimestre. La performance de

Rezurock® reflète l'expansion rapide du nombre d'établissements prescripteurs ainsi que la demande des patients atteints de GVHDC qui ont déjà échoué à plusieurs thérapies systémiques.

Au premier trimestre, les ventes de **Praluent®** ont augmenté de 21,4%, à 69 millions d'euros, reflétant la solide performance en Europe. Dans la région Reste du Monde, les ventes du produit ont progressé de 6,7%. Depuis le début de 2022, Praluent® figure sur la liste nationale des médicaments remboursés (NRDL, National Reimbursement Drug List) en Chine.

Au premier trimestre, les ventes de **Soliqua®** ont progressé de 15,9% pour atteindre 53 millions d'euros, portées par la zone Reste du Monde (+ 54,5%), principalement sous l'effet de nouveaux lancements et des résultats de l'étude Solimix.

Produits non stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Lantus®	671	-1,5%
Aprovel®/Avapro®	125	+17,8%
Autres produits non stratégiques	1 187	-7,4%
Total produits non stratégiques	1 983	-4,2%

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires des **produits non stratégiques** a diminué de 4,2%, à 1 983 millions d'euros, essentiellement en raison des cessions (-1,4 pts), de la baisse des ventes de Lantus® ainsi que de l'impact du cinquième plan de VBP en Chine sur les ventes d'Eloxatine® et Taxotere®.

Les ventes de **Lantus®** se sont établies à 671 millions d'euros, en baisse de 1,5% au premier trimestre, reflétant la baisse en Europe en raison de la concurrence biosimilaire et par la poursuite du remplacement de Lantus® par Toujeo®.

Au premier trimestre, les ventes d'**Aprovel®/Avapro®** ont progressé de 17,8%, à 125 millions d'euros en raison d'un début d'amélioration des approvisionnements et d'une base de comparaison favorable.

Résultat opérationnel des activités pharmaceutiques

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités pharmaceutiques** a augmenté de 12,6%, à 2 831 millions d'euros (+8,8% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 0,3 point de pourcentage, à 38,6% (38,8% à TCC) reflétant une amélioration de la marge brute.

Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) (Hexaxim® / Hexyon®, Pentacel®, Pentaxim® et Imovax® inclus)	613	+10,3%
Vaccins Méningite (y compris Menactra® et MenQuadfi®)	112	-16,4%
Vaccins Rappels (Adacel® inclus)	109	+4,0%
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	98	+61,0%
Vaccins grippe (Fluzone® HD/Efluelda®, Fluzone®, Flublok®, Vaxigrip® inclus)	66	-18,2%
Autres vaccins	22	+11,1%
Total Vaccins	1 020	+6,8%

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires des **Vaccins** a augmenté de 6,8%, à 1 020 millions d'euros, reflétant la croissance à deux chiffres des vaccins Polio/Coqueluche/Hib ainsi que la reprise partielle des ventes des Vaccins pour voyageurs.

Au premier trimestre, les ventes des **vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH)** ont atteint 613 millions d'euros, en hausse de 10,3%, portées par Pentaxim® en Chine qui a bénéficié d'une base de comparaison favorable et d'une séquence favorable d'un appel d'offre de vaccins contre la polio. Aux États-Unis, les vaccins PPH ont été impactés par une variation des stocks ainsi que par la montée en puissance progressive

de Vaxelis®. Vaxelis® a été lancé aux États-Unis en juin 2021 et ses ventes sur le marché aux États-Unis ne sont pas consolidées (les profits sont répartis à part égale entre Merck et Sanofi).

Au premier trimestre, les ventes des vaccins **Méningite** ont atteint 112 millions d'euros, soit une baisse de 16,4% reflétant la baisse des ventes en Amérique latine en raison de la concurrence des prix lors d'appels d'offres.

Au premier trimestre, les ventes de vaccins **Rappel** ont augmenté de 4,0%, à 109 millions d'euros, soutenues par les ventes dans la région Reste du Monde.

Au premier trimestre, les ventes de **Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques** ont augmenté de 61,0% à 98 millions d'euros, reflétant une reprise partielle des vaccinations pour voyageurs aux États-Unis ainsi qu'en Europe ainsi que des ventes plus élevées de vaccins endémiques dans la région Reste du monde.

Les ventes de **vaccins contre la grippe** ont baissé de 18,2% au premier trimestre pour atteindre 66 millions d'euros, en raison d'une demande exceptionnellement élevée au premier trimestre 2021.

Résultat opérationnel des activités liées aux Vaccins

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités Vaccins** a diminué de 20,2% (-24,8% à TCC), à 296 millions d'euros, reflétant l'accélération des dépenses de R&D liée à la consolidation de Translate Bio et le Centre d'excellence sur les vaccins à ARNm ainsi que le paiement de Daiichi Sankyo au premier trimestre 2021. Le résultat opérationnel des activités rapporté au chiffre d'affaires a été de 29,0% (contre 40,5% au premier trimestre 2021, 27,5% en excluant le paiement de Daiichi Sankyo au premier trimestre 2021).

Santé Grand Public

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
Allergie	226	+11,3%
Toux & Rhume	121	+118,2%
Douleur	314	+22,5%
Santé digestive	325	+13,8%
Bien-être physique et mental	154	+14,9%
Hygiène personnelle	130	-2,4%
Autres/ produits non-stratégiques	58	-16,2%
Total Santé Grand Public	1 328	+17,0%

Au premier trimestre, les ventes de la **Santé Grand Public** ont augmenté de 17,0%, à 1 328 millions d'euros, portées par une croissance en Europe et dans la région Reste du Monde. Cette croissance reflète la forte performance de la catégorie Toux et Rhume ainsi que celle des catégories Douleur et Santé digestive. Cette performance intègre un effet prix favorable de 3%. Les cessions de produits non-stratégiques ont eu un impact de -0,6 point de pourcentage au premier trimestre.

Aux **États-Unis**, les ventes de la Santé Grand Public ont augmenté de 2,1%, à 310 millions d'euros, reflétant une croissance à deux chiffres de la catégorie Allergie, partiellement compensée par la baisse de la catégorie hygiène personnelle et des autres produits non-stratégiques principalement en raison des limitations d'approvisionnement.

En **Europe**, les ventes de la Santé Grand Public au premier trimestre ont augmenté de 21,0%, à 406 millions d'euros, reflétant principalement une croissance des catégories Toux et Rhume ainsi que Douleur.

Dans le **Reste du Monde**, le chiffre d'affaires de la Santé Grand Public au premier trimestre a augmenté de 22,8%, à 612 millions d'euros, soutenu par la croissance de l'ensemble des catégories.

Résultat opérationnel des activités Santé Grand Public

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités Santé Grand Public** a augmenté de 51,3% (+48,0% à TCC), à 596 millions d'euros. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires s'est amélioré de 9,5 points de pourcentage à 44,9%, par rapport au premier trimestre 2021, en raison de la forte croissance des ventes ainsi qu'à une plus-value liée à la cession de produits non-stratégiques.

Chiffre d'affaires de Sanofi par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2022	Variation à TCC
États-Unis	3 484	+12,1%
Europe	2 392	+6,7%
Reste du Monde	3 798	+7,0%
dont Chine	901	+13,4 %
dont Japon	433	+1,6 %
dont Brésil	260	-9,3 %
dont Russie	185	+34,4%
Chiffre d'affaires total	9 674	+8,6%

Au premier trimestre, les ventes aux **États-Unis** ont augmenté de 12,1%, à 3 484 millions d'euros, soutenues par la forte performance de Dupixent®.

En **Europe**, les ventes au premier trimestre ont augmenté de 6,7%, à 2 392 millions d'euros, essentiellement portées par la performance de Dupixent® et la Santé Grand Public.

Dans le **Reste du Monde**, le chiffre d'affaires a progressé de 7,0%, à 3 798 millions d'euros au premier trimestre, reflétant les performances de Dupixent®, de la Santé Grand public et des Vaccins, qui ont plus que compensé la baisse des ventes de la Médecine Générale. En **Chine**, les ventes ont augmenté de 13,4%, à 901 millions d'euros, portées principalement par Dupixent®, les Vaccins et la santé Grand Publique. Au **Japon**, les ventes au premier trimestre ont augmenté de 1,6%, à 433 millions d'euros, portées par les performances de Dupixent® et Sarclisa®, qui ont plus que compensé la baisse des ventes de la Médecine Générale. En **Russie**, compte tenu de la forte croissance des ventes de médicaments relatifs à la toux, au rhume et à la grippe, de la hausse des ventes de vaccins et de la constitution de stocks sans précédent en pharmacie et par les patients, les ventes du premier trimestre ont augmenté de 34,4%. En mars, Sanofi a pris la décision d'arrêter toute nouvelle dépense qui ne serait pas directement liée à la fourniture de ses médicaments essentiels et vaccins en Russie. Ceci inclut les activités de publicité et de promotion.

Mise à jour R&D au terme du premier trimestre 2022

Mise à jour réglementaire

- Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments a émis un **avis favorable** recommandant l'extension de l'autorisation de *Dupixent*[®] (dupilumab) dans l'Union européenne comme traitement de fond additionnel de l'**asthme sévère associé à une inflammation de type 2**, caractérisée par des éosinophiles sanguins élevés et/ou une fraction de monoxyde d'azote expiré (FeNO) élevée, **chez les enfants âgés de 6 à 11 ans** qui sont insuffisamment contrôlés par deux traitements de fond.
- La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a **accordé un examen prioritaire** de la demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA, supplemental Biologics License Application) concernant *Dupixent*[®] comme traitement de fond additionnel de la **dermatite atopique modérée à sévère chez les enfants âgés de 6 mois à 5 ans** qui sont insuffisamment contrôlés par les traitements topiques ou chez qui ces traitements sont déconseillés. La FDA devrait rendre sa décision concernant cet usage expérimental le 9 juin 2022. *Dupixent*[®] demeure le seul médicament biologique autorisé chez les patients âgés de 6 ans et plus dans cette indication.
- La FDA des États-Unis a **accordé un examen prioritaire** de la demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA, supplemental Biologics License Application) concernant *Dupixent*[®] à la dose hebdomadaire de 300 mg comme traitement de l'**œsophagite à éosinophiles (EoE)**, maladie inflammatoire de type 2 progressive et chronique qui lèse l'œsophage et entraîne des difficultés à avaler, chez les adultes et adolescents âgés de 12 ans et plus.
- La FDA a **approuvé** *Enjaymo*[™] (sutimlimab-jome), premier et unique traitement approuvé permettant de réduire le recours aux transfusions sanguines pour traiter l'hémolyse chez l'adulte atteint de la **maladie des agglutinines froides (MAF)**. Il est estimé que la MAF, maladie sanguine rare et chronique, altère la vie d'environ 12 000 personnes dans les pays clés (U.S., JP, EU). Sanofi estime qu'environ 3 200 patients seront traités par an et qu'*Enjaymo* pourrait atteindre une part de marché d'environ 25 % dans les années à venir.
- Le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Politiques sociales (MHLW) a **octroyé une autorisation de mise sur le marché** pour *Xenpozyme*[®] (olipudase alfa) dans le traitement des adultes et enfants présentant des manifestations hors système nerveux central d'un **déficit en sphingomyélinase acide (ASMD)**. *Xenpozyme*[®], seul traitement actuellement approuvé dans le déficit en sphingomyélinase acide, est le premier médicament de Sanofi approuvé en qualité de « SAKIGAKE » (ou traitement pionnier), une appellation déclenchant la procédure réglementaire japonaise accélérée visant à la promotion de la recherche et du développement de nouveaux produits médicaux novateurs répondant à des besoins médicaux urgents non couverts.
- L'EMA a **accepté d'examiner** en procédure d'évaluation accélérée **la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM)** du *nirsevimab*. Le *nirsevimab*, premier anticorps expérimental à demi-vie prolongée destiné à la prévention des infections des voies respiratoires inférieures nécessitant des soins médicaux chez tous les nourrissons pendant la saison du **virus respiratoire syncytial (VRS)**, est en cours de développement par Sanofi et AstraZeneca. La revue américaine *New England Journal of Medicine* (NEJM) a **publié** les résultats détaillés de l'essai de phase 3 MELODY, mené chez des nourrissons sains, nés à terme ou prématurés et entrant dans leur première saison de VRS. Cet essai a satisfait à son critère principal en montrant la réduction de 74,5% de l'incidence des infections des voies respiratoires inférieures nécessitant une prise en charge médicale (telles que la bronchiolite ou la pneumonie) et causées par un VRS, comparativement au placebo.
- L'EMA a **débuté l'examen de la demande d'autorisation de mise sur le marché conditionnelle (AMM)** du *vaccin* recombinant de première génération de Sanofi-GSK *contre la COVID-19* comme primo-vaccination, ou en tant que dose de rappel, visant à renforcer l'efficacité des plateformes de vaccins COVID-19 déjà approuvées. L'analyse finale des données de l'étude VAT02 confirme l'universalité du candidat-vaccin **COVID-19 en dose de rappel**, quelle que soit la plateforme technologique employée pour les vaccins administrés en primo-vaccination, avec une multiplication de **18 à 30 fois** des anticorps neutralisants. Les résultats de l'étude d'efficacité VAT08 montrent que deux doses du vaccin Sanofi-GSK dans la population séronégative confèrent une efficacité de 100 % contre les formes sévères de la maladie et les hospitalisations, de 75 % contre les formes modérées à sévères de la COVID-19, et de 57,9 % contre toutes formes symptomatiques de la COVID-19, comparable à l'efficacité des vaccins déjà disponibles dans un environnement dominé par de nombreux variants. Lorsque le vaccin Sanofi-GSK a été utilisé en primo-vaccination par l'administration de deux doses suivies d'une vaccination de rappel, les titres d'anticorps neutralisants ont augmenté de l'ordre de **84 à 153 fois** comparativement aux niveaux précédant l'administration de la dose de rappel.
- Sanofi et Regeneron ont annoncé le **retrait volontaire de leur demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA)** pour *Libtayo*[®] (cemiplimab-rwlc) en **tant que deuxième ligne de traitement du cancer du col de l'utérus avancé**. Cette décision a été prise en raison de

l'incapacité des entreprises et de la FDA à s'accorder vis-à-vis de certaines études post-commercialisation. Les discussions avec les autorités réglementaires hors États-Unis se poursuivent.

Mise à jour du portefeuille

Phase 3:

- Sanofi et Sobi® ont **annoncé** les premiers résultats positifs de l'étude pivot XTEND-1 évaluant la sécurité, l'efficacité et la pharmacocinétique de l'*efanesoctocog alfa (BIVV001)*, un traitement hebdomadaire par facteur VIII recombinant, chez des patients atteints d'**hémophilie A** sévère, âgés d'au moins 12 ans et ayant déjà été traités. L'étude a satisfait à son critère principal et ses critères secondaires, en montrant une prévention cliniquement significative des hémorragies sur une période de 52 semaines chez des patients souffrant d'hémophilie A, avec un taux de saignement annualisé (TSA) médian de 0 et un TSA moyen de 0,71 ainsi qu'une supériorité à la prophylaxie antérieure de substitution du facteur VIII d'après une comparaison intra-individuelle. Sanofi prévoit de soumettre ses résultats aux États-Unis en milieu d'année 2022. La soumission dans l'UE suivra l'obtention des données de l'étude pédiatrique XTEND-Kids en cours, à l'horizon 2023.
- Un deuxième essai (PRIME) d'évaluation de *Dupixent*® chez des adultes atteints d'un **prurigo nodulaire (PN) non contrôlé a satisfait à son critère principal et à ses principaux critères secondaires**, en mettant en évidence une diminution significative des démangeaisons et lésions cutanées à la 24^{ème} semaine comparativement au placebo et dans ce contexte expérimental. Ces données confirment les résultats favorables déjà rapportés dans le cadre de l'essai de phase 3 PRIME2.
- L'étude LIBERTY-CPUO-CHIC d'évaluation de l'efficacité et de la sécurité de *Dupixent*® en sous-cutané chez des adultes atteints d'un **prurit chronique d'origine inconnue (PCOI)** a **débuté** avec, notamment, l'**inclusion** d'un premier patient.
- L'étude B CUPID d'évaluation de *Dupixent*® chez des patients atteints d'une **urticaire chronique spontanée (UCS)** et réfractaires à l'omalizumab a été **arrêtée** pour futilité mise en évidence par une analyse intermédiaire prédéfinie. Malgré l'observation de tendances chiffrées favorables en matière de diminution des démangeaisons et de l'urticaire, les résultats de l'analyse intermédiaire n'ont pas montré de significativité statistique pour les critères principaux. Le programme pivot LIBERTY-CUPID a débuté en 2020 dans le cadre d'une stratégie de passage accéléré et direct en phase 3. L'essai de phase 3 (Étude A), rapporté antérieurement et ayant porté sur un groupe différent constitué de patients n'ayant jamais été traités par un médicament biologique, a satisfait à son critère principal et à tous ses critères secondaires clés en semaine 24, montrant ainsi que l'ajout de *Dupixent*® au traitement antihistaminique conventionnel permet une diminution significative des démangeaisons et de l'urticaire comparativement aux antihistaminiques seuls. Sanofi et Regeneron poursuivent leurs efforts de développement de *Dupixent*® pour le traitement de l'UCS non contrôlée par des antihistaminiques, et évaluent les prochaines étapes dont des échanges avec les autorités réglementaires.
- Un premier patient a été **inclus** dans l'essai clinique d'**évaluation** de l'efficacité et de la sécurité de *l'amcenerstrant*, un dérégulateur sélectif optimisé des récepteurs des œstrogènes (SERD) expérimental par voie orale, comparativement au tamoxifène chez des patients atteints d'un **cancer du sein précoce** à récepteur hormonaux (HR+) et ayant arrêté le traitement adjuvant par inhibiteur de l'aromatase (IA) en raison de toxicités liées au traitement (AMEERA-6).

Phase 2:

- Trois études évaluant le *rilzabrutinib* ont **débuté** avec, notamment, l'**inclusion** des premiers patients: une étude contrôlée contre placebo et randomisée en double aveugle chez des adultes atteints d'**asthme** modéré à sévère ; une étude contrôlée contre placebo et randomisée en double aveugle dans l'**UCS** ; une étude en ouvert chez des adultes atteints d'une **anémie hémolytique auto-immune à anticorps chauds (AHAIC)**.
- L'étude en ouvert et non randomisée du bénéfice clinique de *SAR444245* associé à d'autres anticancéreux dans le traitement d'adultes atteints d'un **cancer gastro-intestinal métastatique ou avancé** a **débuté** avec, notamment, l'**administration** du traitement chez le premier patient.
- L'essai clinique pivot AMEERA-3 évaluant *l'amcenerstrant*, en monothérapie comparativement à un traitement endocrinien choisi par le médecin chez des patientes atteintes d'un **cancer du sein ER+/HER2- localement avancé ou métastatique** ayant progressé pendant ou après des traitements hormonaux, **n'a pas satisfait** à son critère principal d'amélioration de la survie sans progression selon une évaluation centralisée indépendante.

Phase 1:

- L'étude d'évaluation de la sécurité et de l'efficacité de 4 *vaccins* expérimentaux *contre le HSV 2* chez des adultes atteints d'un **herpès génital récidivant causé par le HSV 2** (HSV15) a été arrêtée.

Compte tenu de la guerre en **Ukraine** et des souffrances du peuple ukrainien, Sanofi a revu la gestion opérationnelle de ses essais cliniques dans cette région. Sanofi a décidé de suspendre tout nouveau

recrutement de patients dans les essais cliniques en cours en **Russie** et en **Biélorussie**, mais poursuivra le traitement des patients déjà inclus. En Ukraine, Sanofi fait tout son possible pour aider et approvisionner les patients participant actuellement à ses essais cliniques, notamment en les transférant dans d'autres régions d'Ukraine ou dans les pays voisins. En prévention de la perte potentielle de données, Sanofi active actuellement de nouveaux centres cliniques et développe le recrutement de patients dans des régions non impactées par la guerre. Il se peut que cette situation entraîne une modification des dates prévisionnelles d'achèvement principal de ses essais pivots dans la SEP et la BPCO ; les calendriers de soumission précédemment annoncés demeurent inchangés.

Acquisitions et principales collaborations

- Sanofi et **Blackstone** ont annoncé l'établissement d'une **collaboration stratégique de mutualisation des risques** aux termes de laquelle les fonds gérés par Blackstone Life Sciences vont investir jusqu'à 300 millions d'euros dans le but d'intensifier l'exécution du programme global d'études pivots et de développement clinique d'une formulation sous-cutanée et d'un dispositif d'administration de l'anticorps anti-CD38 **Sarclisa®** pour le traitement du **myélome multiple (MM)**, à compter du deuxième semestre 2022 selon le calendrier prévu.
- Sanofi a annoncé la conclusion d'un **accord de licence et de collaboration de recherche** avec **Exscientia** en vue de développer jusqu'à 15 nouvelles petites molécules candidates en oncologie et immunologie, à l'aide de la plateforme d'intelligence artificielle (IA) entièrement intégrée d'Exscientia utilisant des échantillons biologiques de patients. Les deux entreprises collaborent depuis 2016 et en 2019, Sanofi a pris sous licence le développement d'une petite molécule bispécifique candidate novatrice d'Exscientia, capable de viser deux cibles distinctes en inflammation et immunologie.
- Sanofi a annoncé la **finalisation de l'acquisition d'Amunix Pharmaceuticals, Inc**, qui apporte un portefeuille de développement prometteur d'immunothérapies engageant les lymphocytes T et de cytokines thérapeutiques. Cette acquisition donne également accès aux technologies Pro-XTEN, XPAT et XPAC qui apportent une nouvelle génération d'agents biologiques à activation conditionnelle. Cette plateforme technologique, complément idéal aux plateformes R&D actuelles de Sanofi, consolide les initiatives engagées par Sanofi pour intensifier et accroître sa contribution au développement de médicaments innovants pour les patients atteints d'un cancer, avec environ 20 molécules actuellement en développement.
- Sanofi et **Seagen** ont annoncé la conclusion d'un **accord de collaboration exclusif** en vue de la conception, du développement et de la commercialisation de conjugués anticorps-médicament (ADC) contre jusqu'à trois formes de cancer. Cette collaboration prendra appui sur la technologie exclusive des anticorps monoclonaux de Sanofi et sur la technologie exclusive ADC de Seagen.
- Sanofi et **IGM Biosciences** ont annoncé la signature d'un **accord de collaboration mondiale exclusif** en vue de la création, du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'anticorps IgM agonistes dirigés contre trois cibles en oncologie et trois cibles en immunologie/inflammation.

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 31 mars 2022 est consultable sur le site Internet de Sanofi:

<https://www.sanofi.com/en/science-and-innovation/research-and-development>

Avancées dans la mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Sanofi poursuit ses progrès pour améliorer l'accès aux médicaments

Lancement d'une émission obligataire indexée sur l'accès aux médicaments

Sanofi s'engage à intégrer la RSE dans sa stratégie Play to Win, ainsi que dans ses investissements et sa stratégie de financement. Plus d'un an après avoir émis ses deux premières lignes de crédits renouvelables indexées sur des indicateurs de développement durable, Sanofi a lancé avec succès une émission obligataire indexée sur l'accès aux médicaments pour un montant nominal de 650 millions d'euros, liées à l'engagement pris par Sanofi d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur par l'intermédiaire de son entité mondiale à but non lucratif. Cette opération témoigne de l'engagement sociétal de Sanofi et de sa volonté de garantir l'accès aux soins aux populations les plus vulnérables de la planète.

Politique de prix

Sanofi travaille depuis longtemps avec les acteurs du monde de la santé pour garantir l'accès aux soins au plus grand nombre de patients. Sanofi comprend et partage les préoccupations concernant l'accessibilité des médicaments et des soins. Sanofi incite les pays à améliorer la valeur de leurs dépenses de santé. Néanmoins, l'industrie pharmaceutique n'est qu'une des nombreuses parties prenantes des systèmes de santé qui peuvent et doivent contribuer à cet objectif. Compte tenu des préoccupations croissantes concernant l'augmentation des coûts de santé, Sanofi a élaboré une politique de prix qui reflète son engagement à élargir l'accès aux médicaments et aux vaccins tout en maintenant un investissement durable dans la recherche et le développement. L'approche de Sanofi s'appuie sur 2 piliers:

- Une justification claire du prix et de l'accès au moment du lancement du produit
- La prise en compte d'un critère d'accessibilité dans la fixation des prix pour les nouveaux lancements

Quand le prix d'un nouveau produit est défini, Sanofi se soumet à un exercice rigoureux et structuré qui inclut des échanges avec différents acteurs et prend en compte :

- La valeur ajoutée globale du produit (clinique, social, santé, et économique)
- La disponibilité de traitements similaires au moment du lancement
- La capacité des marchés à acheter le traitement
- Les autres facteurs spécifiques propres au traitement au moment du lancement

Sanofi met à disposition les informations sur sa politique globale d'accès et de prix sur son site internet global. Sa politique de prix aux U.S. est quant à elle disponible sur le site de Sanofi US.

Sanofi s'associe avec des experts du secteur pour atteindre ses ambitions en matière de cancers pédiatriques

Pour son programme phare sur les cancers pédiatriques, Sanofi privilégie l'approche collaborative, dans tous les secteurs, pour faire progresser les connaissances dans les études pédiatriques.

Dans le domaine de la recherche, Sanofi s'est associé à the Pediatric Pre-clinical Proof of Concept Platform (ITCC-P4) dont le but est de développer des approches pré cliniques de pointe afin de tester de nouvelles molécules ciblées. Sanofi travaille également dans le cadre du Pediatric Oncology Relevant Target, piloté par la Foundation for the National Institutes of Health (FNIH) afin de revoir et prioriser les cibles.

Concernant le développement des études cliniques, Sanofi est fière de travailler avec les experts du MD Anderson Cancer Center, de l'Institut Gustave Roussy, du Children's Hospital of Philadelphia, du Dana-Farber Cancer Institute et du Memorial Sloan Kettering Cancer Center. Ces collaborations sont tournées vers les besoins des patients comme en témoigne le soutien de Sanofi aux groupes de patients comme Coalition against Childhood cancer (CAC2) et Imagine for Margo.

Tableau de bord RSE 2022

En 2020, dans le cadre de la définition de ses nouvelles ambitions RSE, Sanofi a revu et mis à jour ses différentes initiatives. Les chiffres indiqués ci-dessous montrent les progrès continus dans la mise en œuvre de la stratégie RSE de Sanofi.

Accès aux soins

Sanofi Global Health, l'unité à but non lucratif créée au sein de l'entreprise en avril 2021, a pour objectif de fournir 30 médicaments essentiels de Sanofi dans un large éventail de domaines thérapeutiques aux patients dans 40 pays parmi les plus pauvres. Au-delà des produits fournis, Sanofi Global Health se concentrera également sur les programmes intégrés qui assurent une gestion optimale des soins pour les patients.

Sanofi s'est également engagé à aider 1 000 patients atteints de maladies rares qui n'ont pas accès aux traitements et a fait don de 100 000 flacons de médicaments pour leurs traitements chaque année. Sanofi

poursuit ainsi son engagement de 30 ans en faveur des patients souffrant de maladies rares, telles que les maladies de Fabry, Gaucher ou Pompe, pour lesquelles l'accès au traitement est souvent limité.

La troisième initiative de Sanofi en matière d'accès consiste à élaborer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux produits, afin de les rendre disponibles sur certains marchés pertinents dans les deux ans suivant leur lancement.

Tableau de bord accès		
Sanofi Global Health		
	FY 2021	Q1 2022
Malaria	<ul style="list-style-type: none"> • 9 276 504 patients traités • 23 pays 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 024 170 patients traités • 8 pays
Tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> • 146 356 patients traités • 28 pays 	<ul style="list-style-type: none"> • 35 094 patients traités • 11 pays
Maladies non transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> • 40 439 patients traités • 16 pays 	<ul style="list-style-type: none"> • 46 300 patients traités • 12 pays
Dons de flacons contre les maladies rares		
	FY 2021	Q1 2022
# Patients traités	1 083	998
# Flacons donnés	109 677	22 682
Plan d'accès Global		
	FY 2021	Q1 2022
# de plans d'accès	Phase pilote en cours	

Innover pour les communautés vulnérables

Sanofi poursuit ses efforts pour combattre la polio et la maladie du sommeil, deux de ses programmes historiques qui s'attaquent à des problèmes de santé mondiaux.

Sanofi a participé à la lutte contre la polio dès le début et continue de jouer un rôle essentiel dans la fourniture de vaccins contre la polio. Sanofi s'est engagée aux côtés de l'OMS à éliminer la maladie du sommeil chez l'homme d'ici 2030.

Enfin, une partie de l'ambition de Sanofi en matière de R&D est de développer des médicaments innovants pour éliminer les décès dus au cancer chez les enfants.

Tableau de bord R&D pour les communautés vulnérables		
Eradiquer la Polio		
	FY 2021	Q1 2022
# Doses VPI délivrées (<i>Vaccin antipoliomyélitique inactivé</i>)	50,5 millions de doses VPIs délivrées à UNICEF pour les pays GAVI	16 millions de doses VPIs délivrées à UNICEF pour les pays GAVI
Éliminer la maladie du sommeil		
	FY 2020	FY 2021
# Patients testés	1,6 million	Information disponible à Q2 2022
# Patients traités	663	
Développer des médicaments innovants contre les cancers de l'enfant		
	FY 2021	Q1 2022
# actifs identifiés	2 ; études précliniques lancées	1 des 2 actifs identifiés: préparation du protocole pour l'étude clinique

Une planète saine

Pour contribuer à une meilleure conservation des ressources, Sanofi prévoit de supprimer tous les emballages plastiques préformés (blisters) de ses vaccins d'ici 2027. En outre, l'entreprise s'est engagée à éco-concevoir tous ses nouveaux produits d'ici 2025. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030, tous les sites de Sanofi utiliseront de l'électricité d'origine 100 % renouvelable et l'entreprise s'est fixée pour objectif de disposer d'une flotte de véhicules neutre en carbone.

Tableau de bord une planète saine

Blister free vaccines		
	FY 2021	Q1 2022
% vaccins <i>blisters free</i> produits	29%	Données mise à jour annuellement
Eco-conception		
	FY 2021	Q1 2022
# d'analyses de cycle de vie (ACV)	4 ACVs menées	4 ACVs terminés et 1 nouveau ACV commencé Projet de logiciel sur l'éco-conception lancé
Emissions scope 1 & 2		
	Q4 2021	Q1 2022
Réduction des émissions de gaz à effet de serre vs 2019 %	-25%	-26%
Electricité d'origine renouvelable		
	Q4 2021	Q1 2022
% électricité d'origine renouvelable sur la consommation	50%	61%
Flotte neutre en carbone		
	Q4 2021	Q1 2022
% flotte neutre sur la flotte totale	26,2%	28,7%

Un lieu de travail inclusif

En tant qu'entreprise mondiale, Sanofi s'engage à ce que ses dirigeants reflètent les communautés et les patients qu'elle sert. L'entreprise s'engage à continuer de favoriser une organisation où tous les employés ont des chances égales d'atteindre des postes à responsabilité au sein de l'entreprise. L'ambition de Sanofi est d'avoir 40% de femmes dans les postes de direction et 50% de femmes dans les postes de hauts dirigeants d'ici 2025. Sanofi poursuit son engagement social et économique dans les communautés où elle opère. Enfin, Sanofi intègre son engagement sociétal dans le parcours professionnel de ses dirigeants afin de renforcer l'impact social de leurs décisions.

Tableau de bord lieu de travail inclusif		
	Q4 2021	Q1 2022
Une communauté de leader représentative de la société		
% de femmes	34,2% de nos executives 40,1% de nos seniors leaders	35,1% de nos executives 40,4% de nos seniors leaders
Engagement social et économique		
	FY 2021	Q1 2022
# volontaires	4 975 volontaires	Données disponibles à Q2 2022
# heures de	26 906 heures	
Une expérience sociétale intégrée dans le parcours de nos leaders		
	Q4 2021	Q1 2022
KPI	Lancement prévu en 2022	

Notations ESG

Sanofi a été reconnue aujourd'hui parmi les entreprises les plus engagées en faveur du développement durable, comme en témoigne le score ESG (Environnement, Social, Gouvernance) décerné par Standard & Poor's Global Ratings (S&P).

Sanofi a en effet obtenu un score ESG de 86 points sur 100, soit l'un des plus élevés, tous secteurs d'activité confondus. Le profil ESG de Sanofi lui a valu un score de 80 points, auxquels sont venus s'ajouter 6 points pour son « excellente connaissance des risques et opportunités » et sa capacité à « anticiper diverses perturbations plausibles à long terme et à s'y adapter ».

Le profil Social de Sanofi a été classé "leader" dans la catégorie des communautés, soulignant la création récente, en 2021, de son unité de santé mondiale, qui vise à fournir 30 médicaments de Sanofi dans un large éventail de domaines thérapeutiques aux patients de 40 pays aux revenus les plus faibles. Le rapport a également noté l'engagement de Sanofi à éliminer les maladies infectieuses telles que la polio, la maladie du sommeil et le paludisme.

Première grande entreprise pharmaceutique dont la performance ESG est évaluée par S&P Global Ratings, Sanofi a été tout particulièrement distinguée pour son engagement en faveur de l'accès aux médicaments, notamment auprès des communautés vulnérables. L'évaluation, qui a souligné « les difficultés et inégalités croissantes de santé partout dans le monde », a identifié la création d'une entité à but non lucratif pour favoriser l'accès aux médicaments essentiels dans les pays les plus pauvres comme « l'un des principaux traits distinctifs de l'engagement de Sanofi ».

Le déploiement continu de la stratégie d'engagement sociétal de Sanofi s'est traduit ces derniers mois par une progression de son classement ou de ses scores dans la plupart des indices de performance extra-financière ou indices ESG.

Rating agencies

SCORE	86/100	22 Medium risk	86/100	A	Climate Change: A Water: A	B	4.2/5	3.47/5	92%	62/100
New rating	▲ 22.9	▲ 84/100	▲ B	▲ A-	= B	= 4.2/5	▲ 2.49/5	▲ 90%	▲ 58/100	
One of the highest scores across all sectors globally 90 points for its solid fundamentals & strong preparedness opinion of 6 points	11th among 483 pharmaceutical companies	2 nd in ranking among 91 pharmaceutical companies	4th among the 6 largest pharmaceutical companies	Leading position	In the Top 3 companies among 391	With very high rating across the 3 pillars ESG	Top 5 company	Sanofi's disclosure score well above sector disclosure score (74%)	1st pharmaceutical company out of 57 Score in progress since 2018	

▲ Vs previous rating

Scores assigned by the rating agencies are not equivalent.

Mise à jour Covid

Sanofi et GSK ont demandé l'autorisation d'enregistrement de leur vaccin COVID-19 de première génération dans l'Union Européenne avec des données soutenant son utilisation comme rappel universel, conçu pour stimuler toutes les plateformes de vaccins COVID-19 actuellement approuvées. En outre, les sociétés développent un vaccin de rappel de nouvelle génération visant à susciter une réponse immunitaire encore plus forte pour fournir une large protection contre tous les variants préoccupants, de la souche d'origine à Omicron BA.2. Les données (VAT02 Cohort 2) devraient être communiquées au T2 2022.

Résultats financiers du premier trimestre 2022

Résultat net des activités²

Au premier trimestre 2022, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 9 674 millions d'euros, en hausse de 12,6% (+8,6% à TCC).

Au premier trimestre, les **autres revenus** ont augmenté de 28,5% (+23,7% à TCC) pour s'établir à 379 millions d'euros, incluant la hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+16,7% à TCC, à 286 millions d'euros).

La **marge brute** du quatrième trimestre a enregistré une hausse de 15,7% (+11,1% à TCC), à 7 175 millions d'euros. Le ratio de marge brute a augmenté de 2,0 points de pourcentage, à 74,2% par rapport au premier trimestre 2021. Cette augmentation reflète l'amélioration du ratio de marge brute de l'activité pharmaceutique (de 75,2% à 77,9%) grâce à l'effet favorable de l'augmentation du poids relatif de la Médecine de Spécialités, des gains de productivité des Affaires Industrielles ainsi qu'à une baisse des redevances payées. Le ratio de marge brute des Vaccins a baissé de 62,0% à 61,6%. Le ratio de marge brute de la Santé Grand Public a baissé de 0,7 point de pourcentage à 67,3%.

Au premier trimestre, les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont augmenté de 17,5% (+14,0% à TCC), à 1 489 millions d'euros, reflétant une augmentation des investissements dans les projets prioritaires en développement ainsi que les acquisitions récentes.

Au premier trimestre, les **frais commerciaux et généraux** ont augmenté de 8,4%, à 2 379 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux ont progressé de 4,3%, reflétant une augmentation des investissements promotionnels en Médecine de Spécialités, partiellement compensée par les initiatives de bonne maîtrise des dépenses. Au premier trimestre, le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de (24,6)%, soit une baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021.

Au premier trimestre, les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 3 868 millions d'euros, en hausse de 11,8%, et 7,8% à TCC.

Au premier trimestre, les **autres produits d'exploitation nets de charge** ont représenté une charge de 265 millions d'euros (contre une charge de 101 millions d'euros au premier trimestre 2021). Au premier trimestre 2022, cette ligne comprend une charge de 477 millions d'euros (contre une charge de 279 millions d'euros au premier trimestre 2021) correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, au remboursement des coûts de développement par Regeneron, ainsi qu'au remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron. Au premier trimestre, cette ligne comprenait également 232 millions d'euros de plus-values nettes liées à la cession de produits non stratégiques de Médecine Générale et Santé grand public contre 56 millions d'euros à la même période de 2021.

La contribution des **sociétés mises en équivalence** a été de 30 millions d'euros contre 9 millions au premier trimestre 2021 et inclut la part des profits générés par Vixelis®.

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités²** a progressé de 16,2%, à 3 065 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 12,2%. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,0 point de pourcentage à 31,7% reflétant principalement l'amélioration de la marge brute.

Les **charges financières nettes de produits** se sont établies à 78 millions d'euros au premier trimestre contre 84 millions d'euros pour la même période de 2021.

Au premier trimestre, le **taux d'imposition effectif** a été de 19,0% contre 21,0% au premier trimestre 2021. Sanofi s'attend à ce que son taux d'imposition effectif soit d'environ 19% en 2022.

Au premier trimestre, le **résultat net des activités²** s'est établi à 2 424 millions d'euros, en hausse de 20,2% et de 16,0% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,6 point de pourcentage à 25,1% par rapport au premier trimestre de 2021.

Au premier trimestre 2021, le **bénéfice net par action** (BNPA) **des activités²** a atteint 1,94 euros, soit une augmentation de 20,5% (+16,1% à TCC). Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 249,2 millions contre 1 249,3 millions au premier trimestre 2021.

² voir définition à l'Annexe 7

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Au premier trimestre 2022, le résultat net IFRS a été de 2 009 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 449 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme pour un montant de 145 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 88 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 48 millions d'euros, Ablynx pour de 42 millions d'euros et Kadmon pour 37 millions d'euros) et d'autre part aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 24 millions d'euros). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une dépréciation des immobilisations incorporelles de 5 millions d'euros.
- 175 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux initiatives de simplification.
- 232 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 96 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles, 46 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).

Allocation du capital

Au premier trimestre 2022, le « cash flow » avant restructurations, acquisitions et cessions, a baissé de 15,5% à 1 998 millions d'euros après prise en compte d'une hausse du besoin en fonds de roulement de -468 millions d'euros et des acquisitions d'immobilisations corporelles de -356 millions d'euros. En intégrant des acquisitions³ (-277 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs³ (347 millions d'euros) et les paiements liés aux restructurations et assimilées (-361 millions d'euros), le « **cash flow libre**⁴ » a baissé de 11,3% à 1 707 millions d'euros. Après prise en compte de l'acquisition d'Amunix (-803 million d'euros), la dette nette a baissé de 9 983 millions d'euros au 31 décembre 2021 à 9 432 millions d'euros au 31 mars 2022 (montant net de 8 728 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

³ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁴ Le cash flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2021 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2021 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Annexes

- Annexe 1: Premier trimestre 2022 – Chiffre d'affaires consolidé par GBU, par franchise, par produit et zone géographique
- Annexe 2: Résultat net des activités du premier trimestre 2022
- Annexe 3: Compte de résultats consolidés du premier trimestre 2022
- Annexe 4: Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 5: Variation de l'endettement net
- Annexe 6 Sensibilité aux devises
- Annexe 7: Définitions des indicateurs non-GAAP

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Priya Nanduri | +1 617 764 6418 | priya.nanduri@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Annexe 1: Chiffre d'affaires du premier trimestre 2022 par entité opérationnelle mondiale, franchise, région et produit

T1 2022 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. TCC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. TCC	Europe	Var. TCC	Reste du monde	Var. TCC
Dupixent	1 614	+45,7 %	+54,2 %	1 176	+38,1 %	211	+53,3 %	227	+88,0 %
Aubagio	491	-6,6 %	-1,8 %	329	-9,7 %	132	0,0 %	30	0,0 %
Lemtrada	25	0,0 %	+4,2 %	11	0,0 %	6	+20,0 %	8	-11,1 %
Kevzara	95	+61,4 %	+66,7 %	50	+88,0 %	28	+33,3 %	17	+54,5 %
Neurologie & Immunologie	611	+0,3 %	+5,2 %	390	-2,9 %	166	+5,1 %	55	+10,2 %
Cerezyme	165	-6,7 %	-7,3 %	45	+5,0 %	60	-4,8 %	60	-14,7 %
Cerdelga	67	+3,2 %	+8,1 %	36	+3,1 %	27	+3,8 %	4	0,0 %
Myozyme	235	-3,0 %	0,0 %	82	-13,6 %	103	+4,1 %	50	+2,0 %
Nexviazyme	30	0,0 %	0,0 %	26	0,0 %	1	0,0 %	3	0,0 %
Fabrazyme	220	+2,4 %	+5,8 %	105	+4,3 %	58	+1,8 %	57	0,0 %
Aldurazyme	69	+3,0 %	+4,5 %	13	0,0 %	24	0,0 %	32	+6,5 %
Total maladies rares	804	+1,9 %	+4,4 %	307	+7,2 %	274	+1,9 %	223	-3,8 %
Jevtana	98	-25,4 %	-22,2 %	68	+8,6 %	11	-75,6 %	19	-13,0 %
Fasturtec	40	+8,6 %	+14,3 %	24	+9,5 %	12	+9,1 %	4	0,0 %
Libtayo	41	+53,8 %	+57,7 %	—	0,0 %	34	+50,0 %	7	+75,0 %
Sarclisa	65	+85,3 %	+91,2 %	25	+100,0 %	22	+69,2 %	18	+88,9 %
Total Oncologie	244	+6,8 %	+10,4 %	117	+20,9 %	79	-14,3 %	48	+23,1 %
Alprolix	108	+2,0 %	+8,0 %	92	+8,9 %	—	0,0 %	16	-23,8 %
Eloctate	138	-3,0 %	+3,0 %	108	-1,9 %	—	0,0 %	30	-6,5 %
Cablivi	46	+15,8 %	+21,1 %	22	-4,5 %	23	+46,7 %	1	0,0 %
Total maladies hématologiques rares	293	+1,8 %	+7,7 %	223	+2,5 %	23	+46,7 %	47	-13,2 %
Médecine de spécialités	3 566	+17,8 %	+23,3 %	2 213	+19,3 %	753	+12,0 %	600	+20,4 %
Lovenox	377	-8,2 %	-6,0 %	5	-61,5 %	185	-0,5 %	187	-11,9 %
Toujeo	274	+6,3 %	+8,3 %	58	-12,9 %	104	+9,6 %	112	+15,5 %
Plavix	261	0,0 %	+4,0 %	3	0,0 %	26	-10,3 %	232	+1,4 %
Multaq	87	+13,9 %	+20,8 %	78	+17,7 %	5	-16,7 %	4	0,0 %
Thymoglobulin	97	+13,8 %	+21,3 %	56	+13,0 %	8	0,0 %	33	+19,2 %
Mozobil	58	+5,8 %	+11,5 %	31	+3,6 %	15	+7,1 %	12	+10,0 %
Praluent	69	+21,4 %	+23,2 %	—	-100,0 %	53	+44,4 %	16	+6,7 %
Soliqua/iGlarLixi	53	+15,9 %	+20,5 %	30	+3,8 %	8	0,0 %	15	+54,5 %
Rezurock	41	0,0 %	0,0 %	41	0,0 %	—	0,0 %	—	0,0 %
Autres produits stratégiques	277	+1,9 %	+4,5 %	39	-37,5 %	95	+10,6 %	143	+13,7 %
Produits Stratégiques	1 594	+4,7 %	+8,1 %	341	+5,0 %	499	+6,5 %	754	+3,4 %
Lantus	671	-1,5 %	+2,9 %	208	+0,5 %	112	-11,2 %	351	+0,9 %
Aprovel	125	+17,8 %	+23,8 %	1	-50,0 %	21	-8,7 %	103	+27,6 %
Autres produits non stratégiques	1 187	-7,4 %	-5,6 %	95	-2,2 %	300	-8,8 %	792	-7,4 %
Produits Non Stratégiques	1 983	-4,2 %	-1,3 %	304	-0,7 %	433	-9,4 %	1 246	-3,1 %
Ventes Industrielles	183	-4,3 %	-2,7 %	10	-18,2 %	168	+5,8 %	5	-71,4 %
Médecine Générale	3 760	-0,7 %	+2,4 %	655	+1,8 %	1 100	-0,5 %	2 005	-1,5 %
Total Pharma	7 326	+7,5 %	+11,6 %	2 868	+14,8 %	1 853	+4,2 %	2 605	+2,9 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	613	+10,3 %	+15,0 %	125	-14,1 %	78	0,0 %	410	+23,1 %
Vaccins Rappel	109	+4,0 %	+9,0 %	53	+2,1 %	31	-8,8 %	25	+33,3 %
Vaccins Méningite	112	-16,4 %	-12,5 %	76	-6,6 %	2	0,0 %	34	-34,6 %
Vaccins contre la grippe	66	-18,2 %	-14,3 %	12	0,0 %	4	-55,6 %	50	-29,4 %
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	98	+61,0 %	+66,1 %	23	+57,1 %	17	+240,0 %	58	+40,0 %
Vaccins	1 020	+6,8 %	+11,5 %	306	-0,4 %	133	+4,7 %	581	+11,3 %
Allergie	226	+11,3 %	+15,9 %	131	+15,1 %	17	-5,6 %	78	+9,9 %
Toux et rhume	121	+118,2 %	+120,0 %	—	0,0 %	66	+164,0 %	55	+80,0 %
Douleur	314	+22,5 %	+24,1 %	46	+7,5 %	151	+23,8 %	117	+27,5 %
Santé Digestive	325	+13,8 %	+14,8 %	29	+8,0 %	112	+5,7 %	184	+20,3 %
Bien-être physique	88	+7,4 %	+8,6 %	—	0,0 %	6	-25,0 %	82	+11,0 %
Bien-être mental	66	+26,4 %	+24,5 %	12	0,0 %	34	+17,2 %	20	+69,2 %
Hygiène personnelle	130	-2,4 %	+4,0 %	96	-7,3 %	1	0,0 %	33	+14,3 %
Autres	58	-16,2 %	-14,7 %	(4)	-160,0 %	19	-30,8 %	43	+13,5 %
Santé Grand Public	1 328	+17,0 %	+19,3 %	310	+2,1 %	406	+21,0 %	612	+22,8 %
Total Sanofi	9 674	+8,6 %	+12,6 %	3 484	+12,1 %	2 392	+6,7 %	3 798	+7,0 %

Annexe 2: Résultat net des activités

Premier trimestre 2022	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
	T1 2022	T1 2021 (2)	Var	T1 2022	T1 2021 (2)	Var	T1 2022	T1 2021 (2)	Var	T1 2022	T1 2021 (2)	Var	T1 2022	T1 2021 (2)	Var
En millions d'euros															
Chiffre d'affaires	7 326	6 563	11,6 %	1 020	915	11,5 %	1 328	1 113	19,3 %	—	—	— %	9 674	8 591	12,6 %
Autres revenus	75	50	50,0 %	289	231	25,1 %	14	14	— %	1	—	— %	379	295	28,5 %
Coût des ventes	(1 695)	(1 679)	1,0 %	(681)	(579)	17,6 %	(448)	(370)	21,1 %	(54)	(56)	-3,6 %	(2 878)	(2 684)	7,2 %
En % du chiffre d'affaires	(23,1 %)	(25,6 %)		(66,8 %)	(63,3 %)		(33,7 %)	(33,2 %)					(29,7 %)	(31,2 %)	
Marge brute	5 706	4 934	15,6 %	628	567	10,8 %	894	757	18,1 %	(53)	(56)	-5,4 %	7 175	6 202	15,7 %
En % du chiffre d'affaires	77,9 %	75,2 %		61,6 %	62,0 %		67,3 %	68,0 %					74,2 %	72,2 %	
Frais de recherche et développement	(1 165)	(979)	19,0 %	(185)	(145)	27,6 %	(36)	(28)	28,6 %	(103)	(115)	-10,4 %	(1 489)	(1 267)	17,5 %
En % du chiffre d'affaires	(15,9 %)	(14,9 %)		(18,1 %)	(15,8 %)		(2,7 %)	(2,5 %)					(15,4 %)	(14,7 %)	
Frais commerciaux et généraux	(1 308)	(1 188)	10,1 %	(170)	(170)	— %	(382)	(344)	11,0 %	(519)	(492)	5,5 %	(2 379)	(2 194)	8,4 %
En % du chiffre d'affaires	(17,9 %)	(18,1 %)		(16,7 %)	(18,6 %)		(28,8 %)	(30,9 %)					(24,6 %)	(25,5 %)	
Autres produits et charges d'exploitation	(411)	(252)		7	120		122	10		17	21		(265)	(101)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	14	7		16	(1)		—	3		—	—		30	9	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(5)	(8)		—	—		(2)	(4)		—	—		(7)	(12)	
Résultat opérationnel des activités	2 831	2 514	12,6 %	296	371	-20,2 %	596	394	51,3 %	(658)	(642)	2,5 %	3 065	2 637	16,2 %
En % du chiffre d'affaires	38,6 %	38,3 %		29,0 %	40,5 %		44,9 %	35,4 %					31,7 %	30,7 %	
													(78)	(84)	
													(563)	(537)	
													19,0 %	21,0 %	
													2 424	2 016	20,2 %
													25,1 %	23,5 %	
													1,94	1,61	20,5 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 249,2 millions au premier trimestre 2022 et 1 249,3 millions au premier trimestre 2021

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

(2) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

Annexe 3: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T1 2022	T1 2021 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 674	8 591
Autres revenus	379	295
Coût des ventes	(2 880)	(2 684)
Marge brute	7 173	6 202
Frais de recherche et développement	(1 489)	(1 267)
Frais commerciaux et généraux	(2 379)	(2 194)
Autres produits d'exploitation	390	267
Autres charges d'exploitation	(655)	(368)
Amortissements des incorporels	(449)	(389)
Dépréciations des incorporels	(5)	(2)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	4	(36)
Coûts de restructuration et assimilés	(175)	(156)
Autres gains et pertes, et litiges	(18)	—
Résultat opérationnel	2 397	2 057
Charges financières	(88)	(98)
Produits financiers	10	14
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	2 319	1 973
Charges d'impôts	(332)	(404)
Quote-part du résultat net des SME	30	9
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 017	1 578
Part des Intérêts Non Contrôlants	8	12
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 009	1 566
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 249,2	1 249,3
Bénéfice net par action (en euros)	1,61	1,25

(1) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	T1 2022	T1 2021 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 009	1 566
Amortissement des incorporels ⁽²⁾	449	389
Dépréciation des incorporels	5	2
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(4)	36
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	3	—
Coûts de restructuration et assimilés	175	156
Autres gains et pertes, et litiges	18	—
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(232)	(133)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	(96)	(89)
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	(7)	(1)
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(46)	(42)
<i>autres effets d'impôts</i>	(83)	(1)
Quote-part revenant aux intérêts non contrôlant sur les éléments ci-dessus	1	—
Résultat net des activités	2 424	2 016
Bénéfice net IFRS par action ⁽³⁾ (en euros)	1,61	1,25

(1) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

(2) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 425 millions d'euros au premier trimestre 2022 et 369 millions d'euros au premier trimestre 2021.

(3) Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 249,2 millions au premier trimestre 2022 et 1 249,3 millions au premier trimestre 2021

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

En millions d'euros	T1 2022	T1 2021	(1)
Résultat net des activités	2 424	2 016	
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	361	347	
Autres éléments	37	(43)	
Marge brute d'autofinancement	2 822	2 320	
Variation du besoin en fonds de roulement	(468)	422	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(356)	(378)	
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	1 998	2 364	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme (2)	(277)	(277)	
Coûts de restructuration et assimilés	(361)	(244)	
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts (2)	347	82	
Cash-flow libre	1 707	1 925	
Acquisitions de titres, dette nette incluse (3)	(823)	(21)	
Augmentation de capital Sanofi	13	11	
Acquisition d'actions propres	(360)	(140)	
Autres éléments	14	192	
Variation de la dette nette	551	1 967	
Dette nette à l'ouverture	9 983	8 790	
Dette nette à la clôture	9 432	6 823	

(1) Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

(2) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(3) Inclut les transactions supérieures à 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexe 6 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2022

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05USD/EUR	-EUR0,14
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10RUB/EUR	-EUR 0,02

Chiffre d'affaires du T1 2022 : Exposition aux devises

Devises	T1 2022
US \$	37,0 %
Euro €	21,0 %
Yuan chinois	8,8 %
Yen japonais	4,4 %
Real brésilien	2,5 %
Rouble russe	1,8 %
Forint hongrois	1,7 %
\$ canadien	1,4 %
\$ australien	1,4 %
Livre Sterling	1,4 %
Autres	18,6 %

Taux de change moyens

	T1 2021	T1 2022	Change
€/\$	1,21	1,12	-6,9 %
€/Yen	127,69	130,47	+2,2 %
€/Yuan	7,81	7,14	-8,6 %
€/Real	6,59	5,88	-10,8 %
€/Rouble	89,72	97,95	+9,2 %

Annexe 7: Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au premier trimestre 2022

En millions d'euros	T1 2022
Chiffre d'affaires	9 674
Impact de l'écart de conversion	341
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	9 333

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-GAAP, le « Résultat net des activités ». Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration et assimilés⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges⁽¹⁾,
- gain de cession des actions Regeneron en date du 29 mai 2020 (ce montant ne comprend pas le gain résultant de la revalorisation, sur la base du cours marché à cette date, des 400 000 actions conservées),
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- contribution de la mise en équivalence des titres Regeneron (exclue du Résultat net des activités suite à la cession de la totalité de la participation de Sanofi dans cette société (à l'exception de 400.000 actions conservées par Sanofi) en date du 29 mai 2020),
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

(1) Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.19. et B.20. aux états financiers consolidés).

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² net des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilées. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

¹Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

²Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).